

**Zeitschrift:** Revue économique franco-suisse  
**Herausgeber:** Chambre de commerce suisse en France  
**Band:** 47 (1967)  
**Heft:** 4: Kennedy Round

**Register:** Mode de calcul de l'abaissement des droits de douane dans le cadre du Kennedy Round

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 02.04.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Mode de calcul de l'abaissement des droits de douane dans le cadre du Kennedy Round

Le tableau ci-dessous a été dressé par les Services économiques de la Chambre de commerce suisse en France pour bien montrer de quelle manière évolueront les droits de douane à la suite de leur abaissement dans le cadre du Kennedy Round.

*Exemple théorique côté France:* Tarif national de 20 %;  
 Tarif extérieur commun de 18 %;  
 Réduction obtenue dans le cadre du Kennedy Round de 50 %.

*Exemple théorique côté Suisse:* Tarif national de 80 FS;  
 Réduction obtenue dans le cadre du Kennedy Round de 40 %.

DROITS DE DOUANE VALABLES A PARTIR DU	DROITS DE DOUANE A L'ENTRÉE EN FRANCE		DROITS DE DOUANE A L'ENTRÉE EN SUISSE	
	Tarif (en %)	Explications	Tarif (en FS par 100 kg brut)	Explications
Actuellement	20	Tarif français valable jusqu'au 30 juin 1968	80,00	Tarif suisse valable jusqu'au 31 décembre 1967
1-1-1968	20	Aucun changement	73,60	1 <sup>re</sup> réduction KR de 1/5 de l'abaissement prévu de 40 %
1-7-1968	16,2	1 <sup>o</sup> Entrée en vigueur du tarif extérieur commun (TEC) de la CEE de 18 % 2 <sup>o</sup> 1 <sup>re</sup> réduction KR de 2/5 de l'abaissement prévu de 50 % sur le TEC	73,60	Aucun changement
1-1-1969	14,4	Aucun changement	67,20	2 <sup>e</sup> réduction KR de 1/5 de l'abaissement prévu de 40 %
1-1-1970	12,6	2 <sup>e</sup> réduction KR de 1/5 de l'abaissement prévu de 50 %	60,80	3 <sup>e</sup> réduction KR de 1/5 de l'abaissement prévu de 40 %
1-1-1971	10,8	3 <sup>e</sup> réduction KR de 1/5 de l'abaissement prévu de 50 %	54,40	4 <sup>e</sup> réduction KR de 1/5 de l'abaissement prévu de 40 %
1-1-1972	9	4 <sup>e</sup> et dernière réduction KR de 1/5 de l'abaissement prévu de 50 %	48,00	5 <sup>e</sup> et dernière réduction KR de 1/5 de l'abaissement prévu de 40 %